



Assemblée des Français de l'Étranger
37ème session
3-7 octobre 2022

L'ASSEMBLEE DES FRANCAIS DE L'ETRANGER

COMMISSION DES LOIS, RÈGLEMENTS ET AFFAIRES CONSULAIRES

RÉSOLUTION : LOI/R12/10.22

Objet : Etat des Lieux Affaires et Services publics consulaires

L'Assemblée des Français de l'étranger,

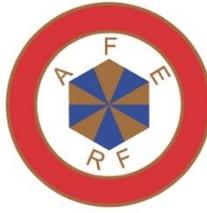
Considérant

- Les résultats de l'enquête menée à l'automne 2022 par la Commission des lois auprès des Conseillers des Français de l'étranger concernant l'état des lieux des services consulaires,
- L'analyse des programmes budgétaires dont le programme 151 concernant la diplomatie et les affaires consulaires,
- Les difficultés de fonctionnement constatées dans les postes consulaires et les problèmes actuellement rencontrés dans la prise de rendez-vous,
- Le manque de visibilité sur l'avenir des services consulaires.

Demande que

- une évaluation soit réalisée sur les moyens humains et conditions de travail dans l'ensemble des postes consulaires et que les résultats soient communiqués d'ici mars 2023 à l'Assemblée des Français de l'étranger,
- une réflexion soit engagée à court, moyen et long terme sur les perspectives stratégiques du gouvernement concernant les services consulaires,
- un retour d'expérience complet sur *France Consulaire* et sur les opérations de dématérialisation du renouvellement des passeports et carte nationale d'identité sécurisée (CNIS) soit effectué par la DFAE d'ici mars 2023 et qu'un calendrier détaillé de leur déploiement soit communiqué.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	



Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstention		